Cocaïne : le patron béninois de Socavol relaxé

Le millionnaire béninois Sébastien Ajavon vient d'être relaxé par le tribunal de Cotonou, au Bénin. Les 18 kg de cocaïne, retrouvés dans un conteneur de sa société, seraient un coup monté.

Une semaine de garde à vue, dix heures d'audience et, surtout, 26 avocats. Voilà ce qu'il aura fallu à Sébastien Ajavon pour sortir blanchi d'une affaire ayant secoué le Bénin ces derniers jours. Et c'est sous les acclamations de ses partisans que le patron des patrons béninois a quitté libre le palais de justice de Cotonou, à l'annonce de la relaxe, prononcée par insuffisance de preuves : « **La justice béninoise vient de donner une fois de plus la preuve qu'on peut en être fier** », a commenté Me Orunla, l'un des avocats de Sébastien Ajavon, à la sortie du tribunal.

Les syndicats se mobilisent

Sébastien Ajavon, 51 ans, n'a cessé de clamer son innocence et de crier au complot. Il avait même déclaré *via* Twitter être « **détenu de façon arbitraire** » dans son pays. Le millionnaire avait été arrêté le 28 octobre, avec trois collaborateurs, à la suite de la découverte de 18 kg de cocaïne (soit 14 millions d'euros) dans un conteneur destiné à sa société Coman SA, dans le port de Cotonou. Ce conteneur, chargé de cartons de gésiers de dinde, venait du Brésil, mais avait transité via Las Palmas (Baléares) et Lagos (Nigéria) avant d'arriver à Cotonou.

Acteur de poids dans l'import-export de volaille vers les pays d'Afrique de l'Ouest, Sébastien Ajavon s'est installé en Bretagne, une des plus importantes régions avicoles d'Europe. *Via* sa société Casco, dont le siège social est à Lamballe depuis 15 ans, Ajavon a ainsi acquis au printemps 2015 l'abattoir Socavol, à Saint-Brandan (Côtes-d'Armor). L'homme a même été actionnaire du club de football Vannes Olympique Club, liquidé en 2014.

Un contexte politique

Ajavon compte de solides et puissants ennemis dans son pays. Son camp parle déjà de « **coup monté** ». Le gouvernement de Patrice Talon est-il impliqué ? Sebastien Ajavon a fini 3e à la présidentielle au Bénin, en mars dernier. Il s'était rallié au second tour à l'actuel président. Cela n'a pas empêché l'homme d'affaires d'indiquer publiquement que c'est le chef de l'État, sans le nommer, qui est derrière cette affaire. C'est la ligne de défense qu'il a adoptée lors de la conférence de presse, organisée le vendredi 28 octobre, avant son interpellation, à l'hôtel Marina, à Cotonou.

Ouest-France

L'usine Socavol de Saint-Brandan, propriété de Sébastien Ajavon emploie 80 personnes.

L'affaire a mis en ébullition le Bénin où Sébastien Ajavon compte de nombreux partisans. Des populations se sont mobilisées dans la rue pour appeler à sa libération. Les responsables des centrales syndicales sont montés au créneau, jeudi, pour mettre en garde le gouvernement si le magnat de la volaille n'était pas libéré au plus vite.

Tous les doutes ne sont pas encore levés. La société Cajaf Comon est maintenant particulièrement surveillée. Le procureur de Cotonou a demandé l'ouverture d'un autre conteneur en présence de toutes les parties. Et le propriétaire, selon la presse béninoise, ne s'est toujours pas rendu au rendez-vous.

Serge LE LUYER
avec **Romain FILLION.**